

Zeitschrift:	Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber:	Schweizer Heimatschutz
Band:	95 (2000)
Heft:	4
Artikel:	Nouvelles métiers, nouvelles formations : sauvegarde du patrimoine bâti du XXe siècle
Autor:	Baertschi, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-175922

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouveaux métiers, nouvelles formations

par Pierre Baertschi, Conservateur cantonal des monuments, Genève.

L'architecture de XXe siècle représente déjà la plus grande partie du domaine bâti actuel de nos cités. Au vu de cette situation, la confrontation qui intervient entre divers domaines et disciplines tels que la pratique architecturale, l'histoire de l'art et l'archéologie est de nature à poser la question fondamentale de la définition de certaines formations. Organisée en collaboration avec la direction du patrimoine et des sites du canton de Genève et la Fondation Braillard Architectes, la rencontre de mi-septembre – à laquelle ont pris part plus d'une centaine de participants – a permis de dresser une série de constats et d'ouvrir un cadre de réflexion nécessaire.

De nos jours, les travaux de rénovation et de transformation du parc immobilier prennent une importance grandissante. Cette évolution vers une «politique globale de la réutilisation» s'accompagne toutefois d'une prise de conscience accrue de la nécessité de tenir correctement compte de la sauvegarde du patrimoine architectural, singulièrement de celui du XXe siècle. Un colloque mis sur pied les 14 et 15 septembre 2000 par l'Institut d'architecture de l'Université de Genève arriva donc à point nommé.

«Marketing de la mémoire»

Lors du premier tour d'horizon consacré aux compétences en devenir et aux nouveaux métiers de la sauvegarde, il est ressorti un certain nombre de points forts. Tout d'abord, selon Alberto Grimoldi, la sauvegarde constitue en elle-même un élément de mise en cause du présent. Au même titre que d'autres catégories de patrimoine, la tranche qui se

rattache à l'époque moderne et contemporaine doit donc être associée à l'histoire. Toutefois, le professeur turinois Carlo Olmo rappelle qu'il ne suffit pas de suivre une pratique qui a fréquemment cours aujourd'hui, à savoir un simple catalogage des biens, pour définir une vision de conservation. En effet, en affirmant que tout objet possède une valeur historique, plus rien ne devient historique. Dès lors, les

réflexions doivent porter sur les processus de décision et sur les modalités de formation d'une culture. Ainsi au plan déontologique, on peut aujourd'hui s'interroger sur les effets du tourisme de masse. Le «marketing de la mémoire» propose ainsi de toutes pièces la construction de mondes imaginaires, conçus dans une optique commerciale et de plus en plus liée à la mondialisation. Et Carlo Olmo de rappeler que toute architecture constitue toujours une mise en ordre de valeurs. Dernier intervenant de la première partie du colloque, Ola Söderström souhaite une meilleure prise en compte des désirs des usagers et l'élaboration de «contrats patrimoniaux». L'ensemble de ces contributions met ainsi en évidence la nécessité d'une hiérarchisation des valeurs tout comme les difficultés inhérentes à une telle démarche, puisque les choses et les techniques, y compris le patrimoine, changent.

Enseigner la sauvegarde

La présentation de plusieurs projets pédagogiques liés à l'enseignement de la sauve-



garde va mettre en évidence d'une part le rapport académique à un type d'enseignement et de production de connaissances, et d'autre part la demande existante en termes de marché et sur un plan professionnel. Ainsi, s'exprimant sur la formation dispensée au Centre des hautes études de Chaillot (Paris), Bruno Chauffert-Yvart constate que 620 diplômants ont suivi ces cours. Ceci représente environ deux pour cent de l'ensemble des architectes français (qui sont au nombre de 18 000). Ces spécialistes se répartissent aujourd'hui en trois catégories: deux cents architectes des Bâtiments de France, cent architectes des monuments historiques et trois cents architectes praticiens (privés). Ce fut ensuite au tour de l'historien Georg Germann de décrire l'enseignement pratiqué au niveau HES à Berne dans le cadre de la Hochschule für Technik und Architektur. Cette école a vocation de former des spécialistes, non seulement architectes, mais également dans des registres professionnels tels que certains métiers artisanaux. L'ingénieur J.-P. Cêtre et l'architecte Bruno Reichlin (tous deux enseignants à l'Institut d'architecture de l'Université de Genève - IAUG) s'attachèrent ensuite à mieux cerner leur vision d'un enseignement spécialisé en matière de sauvegarde. Pour le premier cité, les éléments de l'analyse historique sont propres à faire changer une manière de voir, y compris dans des domaines de nature technique et mécanique. En fait l'histoire de la construction n'est pas séparable de l'histoire de l'architecture. Quant à Bruno Reichlin, il constate que la demande sociale et culturelle de la sauvegarde crée une situation nouvelle. En tant qu'en-

seignant et praticien, il s'interroge sur la redéfinition nécessaire de l'image «identitaire» de l'architecte. Peut-on véritablement continuer plus longtemps à promouvoir une démarche d'approche passive et fondée sur des constats, ceci en opposition à un travail fondamentalement créatif et innovateur qui demeure nécessaire? A ce titre, la dimension poétique de l'acte architectural ne doit pas disparaître. Enseignants représentants les Ecoles d'architecture françaises, MM. Richard Klein (Lille) et Joseph Abram (Nancy) illustreront plusieurs cas d'application. En particulier, Joseph Abram rappela qu'il existe diverses attitudes à l'égard d'un objet patrimonial. Comme pour l'eau, qui se cristallise dans la banquise avant de revenir à un état gazeux ou liquide, la détermination de l'attribution historique des objets se fonde en dernier lieu sur des réseaux d'ordres de valeurs qui peuvent varier. Enfin, tout projet de restauration produit une forme de connaissance et constitue en lui-même un nouveau projet contemporain.

Entre savoirs et pouvoirs

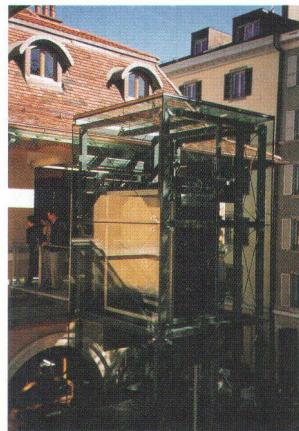
La tenue de deux conférences publiques organisées dans le cadre du colloque donna l'occasion au Conseiller d'Etat Laurent Moutinot de faire part de sa vision générale en relation avec la situation genevoise. Quant au directeur de l'IAUG, Cyrille Simonet, il releva que la sauvegarde constitue l'un des piliers de l'enseignement actuel dans le domaine de l'architecture. Puis, Jean-Louis Cohen, directeur de l'Institut français d'architecture (IFA), évoqua le thème de la conservation de l'architecture moderne entre savoirs et pouvoirs. A point nommé, il rappela l'impor-

tance de ces questions ainsi que celle des réseaux qui les accompagnent. Si la sauvegarde appelle une rigueur méthodologique, la question de la présence des enjeux aux yeux du grand public demeure essentielle. Ceci implique une stratégie de valorisation. En dernier lieu, il évoqua le projet de Cité de l'architecture et du patrimoine qui s'installera au cours des années à venir dans les locaux du Palais de Chaillot.

Enfin, l'architecte viennois Burkhardt Ruckschio s'appliqua à démontrer, par une série d'exemples, des approches de restauration. Ceci en décrivant les problèmes concrets posés par la remise en état d'objets architecturaux construits par des personnage tels que Otto Wagner ou Adolphe Loos. En conclusion du colloque était également proposé le visionnement de courts métrages tournés en relation avec l'architecture du XXe siècle dans notre pays.

Un domaine en soi?

Au cours de plusieurs tables rondes et débats, des discussions furent amorcées sur l'émergence de nouvelles formations aux métiers de la sauvegarde. En particulier peut-on identifier l'architecte du XXe siècle comme un domaine d'enseignement en soi? Faut-il au contraire inscrire ce type de formation dans un contexte plus large, qui englobe en particulier la protection du patrimoine monumental. Il apparaît à cet égard que l'importance quantitative du domaine bâti concerné (environ 80% des constructions existantes) appelle des réponses adaptées. A l'évidence, la mise sur pied de cours spécialisés de niveau de troisième cycle répond à un besoin de formation. Par ailleurs, au plan



La restauration de la salle communale de Plainpalais à Genève a nécessité l'installation d'un ascenseur moderne (photo Baertschi).
Die Restaurierung des Gemeindesaales von Plainpalais in Genf bedingte die Integration einer modernen Liftanlage. (Bild Baertschi)

méthodologique, la nature essentiellement hétérogène de la masse patrimoniale concernée appelle des réponses circonstanciées. Enfin, la nécessité d'une conservation intégrée et la prise en compte des dimensions urbanistiques et territoriales dans laquelle s'inscrivent les objets patrimoniaux concernés posent des questions de nature spécifique.

En résumé, ce colloque a suscité d'intéressantes confrontations de points de vue. Il a permis de mieux saisir l'importance de l'héritage du XXe siècle. A cet égard, les Universités et les Hautes écoles assument une responsabilité importante. En effet, dans des domaines tels que l'architecture, une orientation des formations vers la seule production du neuf ne répond plus aux attentes actuelles. A cet égard, il est fort vraisemblable que le colloque évoqué fera œuvre de pionnier en cherchant à définir de nouvelles orientations et potentiels qui, à n'en pas douter, se développeront au cours des années à venir.